



ASSM Section NATATION PROCEDURE REINSCRIPTIONS

SAISON 2020 - 2021

L'ASSM Natation vous propose de reconduire votre adhésion au Club pour la future saison.

Une petite nouveauté cette année ;

Les procédures sont désormais entièrement dématérialisées, grâce à l'utilisation d'un nouveau logiciel de gestion dénommé "Swim-Community".

Pour commencer, il vous faudra prendre connaissance du document PDF joint à celui-ci et qui vous indiquera la nouvelle répartition des nageurs, et donc le groupe dont vous ferez désormais partie.

Ensuite, vous pouvez vous diriger sur l'adresse internet suivante :

<https://asstmedard.swim-community.fr/Pages/Login.aspx>

et suivre la procédure détaillée qui vous a été également transmise.



Attention:

Pour que votre inscription soit valide, vous avez obligation de vous inscrire dans le groupe qui vous a été attribué.

Les réinscriptions ne sont possibles que jusqu'au 31 juillet.

Votre inscription internet est réalisée = Votre place est réservée.

Après avoir imprimé, complété et signé les pièces du dossier, vous pourrez les télécharger sur le site.

La remise d'un certificat médical cette année, sera obligatoire pour tous.

Nous ne prendrons pas en compte le questionnaire santé de la FFN pour cette saison.

Des changements de groupe seront possibles, mais une fois les réinscriptions clôturées, après demande au Bureau et accord de ce dernier.

TARIFS :

Groupes ENF et Loisirs Ados : 190 euros

Groupes Adultes Loisirs : 220 euros

Groupes COMPETITION (Saumons Requins Masters et Artistiques) : 250 euros

Vous pourrez bénéficier cette année de la remise spéciale COVID19, d'un montant de 20 euros, qui viendra s'appliquer en réduction de la somme indiquée ci-dessous.

REGLEMENT FINANCIER :

Vous pouvez régler votre adhésion de la manière suivante :

- Par carte bancaire directement sur le site internet swim community
- Par chèque bancaire à l'ordre de : ASSM NATATION (*Possibilité en 3 fois*)
- Par chèques ANCV (Sport ou Vacances), **avec une majoration de 5€** à prévoir, relative aux frais de dossier.
- En espèces

Les remises :

- 50 euros par dossier à partir de la 3^{ème} personne inscrite
- 50 euros sur présentation de la Carte Accès+ pour les habitants de Saint Médard

Pour les OFFICIELS :

- Si vous êtes simplement bénévole au club, votre licence est offerte sans conditions.
- Si vous êtes nageur, votre licence vous sera offerte, si vous avez chronométré au moins 3 fois sur la saison précédente en compétition.

DOSSIER COMPLET :

- Le formulaire de licence FFN
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la "natation en compétition" de moins de 3 mois
- La feuille d'autorisation parentale
- Une photo avec nom et groupe au dos sur la page de votre compte
- La Carte ACCES+ à présenter si vous en bénéficiez
- Le règlement correspondant à votre inscription
- La décharge de transport concernant les groupes de compétition

Les entrainements débuteront à partir du Lundi 07 Septembre 2020 pour les 3 groupes de COMPETITION suivants – Requins – Masters - Natation Artistique.

Pour tous les autres groupes, à partir du Lundi 14 Septembre 2020.

Je vous souhaite de très bonnes vacances,
Et à très bientôt sur le bord du bassin

Mélanie LAPLACE
Présidente du club ASSM NATATION